



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE PIE XII**  
**AUX PARTICIPANTS AUX XVII<sup>e</sup> COURS D'ÉCONOMIE DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE**  
**POUR L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL \***

*Mercredi 9 septembre 1953*

Nous vous souhaitons la bienvenue chez Nous et, de tout cœur, Nous saluons en vous les représentants d'une profession honorable, celle du commerçant.

Les relations entre l'Église et le commerçant sont assurément aussi vieilles que l'Église elle-même. Les routes, sur lesquelles les premiers messagers de l'Évangile, les Apôtres, partirent à la conquête du monde, celles que parcourut St Paul dans les voyages que l'on retrace si volontiers d'après les Actes des Apôtres, n'étaient pas seulement les routes des légions et des fonctionnaires romains, mais aussi celles du marchand et du commerce mondial. Les choses en sont restées comme aux origines de l'Église ; ainsi en était-il au XIII<sup>e</sup> siècle sur les routes qui traversaient l'empire gigantesque de Gengis Khan et de ses fils ; de même au XV<sup>e</sup> s., quand François-Xavier, le hardi missionnaire, s'aventurait avec le commerçant audacieux sur les voies maritimes de l'Asie orientale jusqu'aux côtes du Japon et aux portes de la Chine ; ainsi de nos jours encore sur le continent noir : le pionnier du commerce mondial et le pionnier de la foi catholique se sont toujours rencontrés sur les mêmes chemins. Leurs mobiles pouvaient être très différents, mais l'esprit d'universalité, la conviction de l'égalité et de l'unité des hommes sont communs à l'Église et au marchand. L'histoire du commerce, surtout des foires, en fournit un précieux témoignage.

Ce qui a mis l'Église en relation étroite avec la classe des commerçants, ce fut son souci permanent de la haute valeur morale de cette profession. Vous penserez peut-être, en entendant ces mots, à l'histoire de la législation contre l'usure, et vous le pouvez, certes. Quelles que soient les critiques adressées à la position de l'Église, un point ne peut être passé sous silence : il s'agissait ici d'assurer une véritable activité commerciale, afin de procurer le mieux possible aux hommes les biens et les services matériels. Qu'une prestation réelle réponde au gain du

marchand, voilà le souci de l'Église et de ses moralistes, et non, comme on l'a affirmé à tort, une aversion en quelque sorte innée envers le commerce.

Cette préoccupation n'est-elle pas opportune de nos jours encore ? La profession de négociant et l'estime qu'on lui porte ne dépendent-elles pas du fait que Nous pourrions formuler ainsi: il rend un vrai service à un vrai client ? Un service véritable donc, à un vrai client, c'est-à-dire à un client possédant un pouvoir d'achat réel, qu'il engage pour des besoins réels. Les tentations contre ce principe de morale professionnelle sont aujourd'hui particulièrement fortes : pouvoir d'achat falsifié, besoins fomentés artificiellement, marchés devenus démesurés, étalons monétaires instables, désordre dans les relations entre l'État, la politique et l'économie, font que l'attrait de la spéculation malsaine menace les fondements solides du commerce. Le service véritable au client véritable en souffre ; et la profession du commerçant n'est pas la dernière à subir le préjudice: elle est atteinte dans ses bases morales et perd l'estime des gens.

Puisse donc la pensée d'un vrai service à rendre à de vrais clients pénétrer vos efforts de formation. Votre profession exige certes aujourd'hui plus que jamais des connaissances économiques, techniques, linguistiques, et de nombreuses qualités : sens de l'organisation, zèle, énergie et courage pour oser. Mais plus importante encore est l'exigence fondamentale: une haute conception, appuyée sur les principes moraux, de la profession de négociant et de sa fonction dans l'économie nationale. Aussi la formation commerciale ne peut être, aujourd'hui moins que jamais, un apprentissage technique unilatéral; elle doit tenir le regard ouvert sur l'ensemble des valeurs humaines et se proposer avant tout comme but d'amener à maturité des caractères doués de solidité morale.

Voilà ce que Nous croyons devoir vous dire et ce que Nous vous souhaitons de tout cœur. Daigne le Dieu Tout-Puissant vous bénir tous personnellement et toute votre profession.

---

*\* Discours et Messages-radio de S.S. Pie XII, XV,*

Quinzième année de pontificat, 2 mars 1953 - 1er mars 1954, pp. 275-276

Typographie Polyglotte Vaticane.